

L'INFO DU JOUR

Mobil'izy : en route vers l'emploi

Hier, bénéficiaires, partenaires et citoyens étaient réunis au restaurant Le café papier, situé à Jarry, pour faire un point d'étape sur le dispositif Mobil'izy, un service de location solidaire de voitures lancé en janvier dernier.

Par **Aurélié CHARRA**
a.charra@agmedias.fr

En Guadeloupe, les difficultés de transport demeurent un frein majeur à l'autonomie, à la formation et à l'emploi pour de nombreux habitants. Face à cette réalité, le conseil départemental, la préfecture de Guadeloupe, GBH, le GEIQ Archipel Guadeloupe et le Crédit moderne ont travaillé de pair pour créer Mobil'izy, un service de location solidaire de véhicules destiné aux personnes en parcours d'insertion. Lancé le 1^{er} janvier 2025, le dispositif compte à ce jour 40 véhicules en circulation et 53 bénéficiaires accompagnés. Ce mercredi 9 juillet, les bénéficiaires et les partenaires étaient réunis au restaurant Le café papier, situé à Jarry, pour échanger autour de ce modèle d'entraide locale, de mobilité et d'inclusion.

La mobilité, un levier d'inclusion

Les candidats du dispositif Mobil'izy bénéficient d'une location de voiture, de 1 à 24 mois, sans engagement, pour un total de 259 euros par mois (prix de lan-

Les chiffres

40	C'est le nombre de véhicules.
53	C'est le nombre de bénéficiaires depuis le 1 ^{er} janvier dernier.
300	C'est le nombre de demandes depuis le 1 ^{er} janvier dernier.
259	C'est le prix en euros par mois.

cement). Cette solution concrète vise à faire de la mobilité un levier d'inclusion pour tous. Pour en bénéficier, chaque candidat réalise un entretien, nécessaire pour évaluer l'éligibilité du profil. Après validation de la demande, la remise des clés et du véhicule est effectuée. S'ensuit un entretien d'accompagnement qui a trait aux droits et devoirs qu'implique une location soli-



Lancé le 1^{er} janvier 2025, le dispositif compte à ce jour 40 véhicules en circulation et 53 bénéficiaires accompagnés.

Aurélié CHARRA

daire. Des entretiens de suivi sont effectués, de manière périodique, et tous les véhicules sont équipés d'un système de géolocalisation. Un suivi qui permet de s'assurer que le bénéficiaire respecte autant sa part du contrat que les règles du code de la route et qu'il adopte une conduite écoresponsable. Le non-respect de ces recommandations peut entraîner la résiliation du contrat de location.

Un réseau de bénéficiaires

Selon Willy Angèle, directeur général du GEIQ Archipel Guadeloupe, le dispositif Mobil'izy ambitionne de « répondre à la problématique de la mobilité en permettant à un réseau de bénéficiaires de pouvoir se déplacer librement sur le territoire ». Au total, 53 bénéficiaires ont été accompagnés depuis janvier 2025. Parmi eux, Kevin Sully qui se dit ravi : « Je suis plus autonome. Je peux maintenant aller travailler et me déplacer comme je veux, sans dépendre des autres. » Hermancia Louis-Daniel, également bénéficiaire, suit une formation d'ingénieur environnement et matériaux. Elle bénéficie du dis-

ILS ONT DIT...

Guy Losbar, président du département Guadeloupe

« Ensemble, nous avons pour ambition de garantir que chaque citoyen engagé dans la voie de l'emploi a les moyens de réussir et de s'accomplir en facilitant leur mobilité professionnelle, indispensable à leur réussite. »

Xavier Lefort, préfet de la région Guadeloupe

« Ce projet répond également à notre ambition de promouvoir un développement social inclusif. La mobilité n'est pas seulement un enjeu économique : elle est essentielle pour garantir l'accès aux services publics, à la formation et à la vie sociale. »

Rodolphe Hayot, directeur général de GBH

« Cette collaboration s'inscrit dans une démarche collective, à l'écoute des réalités locales. En travaillant main dans la main avec le GEIQ et les autres partenaires, nous avons l'ambition de faire de Mobil'izy non seulement un projet social d'envergure, mais également un modèle économique durable qui pourra profiter à l'ensemble du territoire. »

Claude Bonnet, président du GEIQ Archipel Guadeloupe

« Nous levons la contrainte de la mobilité dans des conditions très avantageuses afin que les bénéficiaires puissent accomplir correctement leurs parcours de professionnalisation. Par leur engagement, dans une démarche de mobilité douce, ils deviennent à leur tour des acteurs solidaires de mobilité au profit de tous et de notre territoire. »

positif pour faciliter ses déplacements vers son lieu de stage de fin d'études, d'une durée de six mois. « Je réside au Gosier et grâce au dispositif, je peux me rendre à mon stage situé à Jarry.

C'est un dispositif intéressant et avantageux qui nous permet aussi de réaliser les tâches du quotidien », nous confie-t-elle.

Le dispositif Mobil'izy

Vous avez :

- Une voiture récente et bien entretenue pour 259 euros par mois.
- En cadeau, chaque mois, une carte essence de 50 euros (TotalEnergies) et une carte de lavage (Dauphin bleu) de 24 euros.
- La possibilité d'utiliser librement le véhicule pendant vos congés et les week-ends.

Vous devez :

- Être engagé(e) et impliqué(e) dans un parcours de formation professionnelle.
- Prendre soin du véhicule et l'entretenir.
- Respecter les règles du code de la route et avoir une conduite écoresponsable.
- Pratiquer le covoiturage.

Pratiquer le covoiturage

En contrepartie, chaque bénéficiaire s'engage à pratiquer le covoiturage en s'inscrivant sur des plateformes dédiées. Créée en 2023, la plateforme de mobilité solidaire **MOB'iles** est un partenaire associé du projet. Elle

propose un panel de solutions comme le covoiturage solidaire, le taxi social, l'autopartage, les transports solidaires ou bien la location solidaire (vélos, cargos, triporteurs, scooters, voiturettes et voitures électriques).